

Compte rendu de l'audience du 08 novembre

CHANGEMENT DE SERVICE

2017

DESTRUCTION DU PARCOURS PRO DES ADC DE MARSEILLE.

TER

Les inquiétudes de la section technique des ADC CGT de Marseille concernant une éventuelle perte de charge de travail sont malheureusement avérées. Depuis quelque temps, des rumeurs circulaient sur le fait que les ADC du 160 pourraient de nouveau acquérir la connaissance ligne Briançon, au détriment d'une perte de charge des 17000 Marseille/Nice. **Evidemment, la direction démentait complètement!!!**

Vos délégués CGT, devant ces nombreuses et légitimes inquiétudes, ont décidé de poser une audience pour être fixés sur le devenir et la pérennité des roulements de Marseille.

Voici un résumé de la teneur des discussions:

- Fermeture de la ligne Cannes/Grasse (11mois).
Conséquences: suppression d'environ 5,5 job.
- Suppression des TET entre Marseille et Nice.
Conséquences: Perte de charge conséquente sur le 120 de Marseille et Nice ayant pour impact un transfert des 17000 (MSC/NE) du 160 de Marseille vers le 120 de Nice.
- Certains MSC NE auront dorénavant pour terminus Menton et Vintimille (3JOB MSC/VIN, 5JOB MSC/MENTON).
Conséquences: Nouvelle perte de charge pour le 160 de MBC n'ayant pas la connaissance ligne au-delà de Nice. La direction nous annonce que pour les 9 JOB MSC/NICE restantes, ils prévoient pour 2018 de les faire également continuer au delà de Nice. Ce qui aura pour conséquence la perte de la connaissance ligne LAC/NICE au 160.

Propositions de la direction: Ce qui était jusqu'à maintenant une rumeur devient une vraie proposition.

Devant un tel constat, la direction nous propose d'autoriser le 160 sur l'axe Briançon, pour promouvoir un vrai parcours PRO. Ne soyons pas dupe, la charge de travail sur Briançon n'est pas suffisante pour que cela soit une vraie proposition. La réalité est que la direction souhaite faire un roulement unique (170) avec, comme seule charge de travail attrayante, les quelques Briançons que nous nous disputons déjà avec Veynes et Valence. Mais surtout, avec toute la partie omnibus du 172, 171 et 160, plus aucune évolution de carrière jusqu'au TGV, pour ceux qui auront tenu jusque là, car la charge de travail du 120 fond plus vite que la neige au soleil.

Conclusion : 25 ans minimum sur le même roulement... voilà comment la direction voit le parcours pro des ADC.

Propositions CGT: promouvoir un véritable parcours pro garant de l'émancipation des ADC au travail.

Les solutions sont pour nous très évidentes:

Conserver 3 roulements bien distincts. Intégrer le FAC dans les roulements, diversifier la charge d'un roulement à un autre.

Pour cela, conserver le 172 comme roulement d'accueil pour que les CRLeI puissent y faire leur progressivité imposée par la direction nationale (3ans max).

Passage vers le 171, avec augmentation dans la diversité de la charge en intégrant la connaissance ligne Briançon (7 ans max).

Passage au 160 en devenant exclusivement électrique. Ce qui permet de changer d'horizon en travaillant davantage sur l'axe MSC LAC en omnibus et de passer sur des trains « rapides » entre Marseille et Nice. Extension de la connaissance ligne du 160 vers Vintimille, pour pérenniser cette charge de travail sur Marseille (7ans max).

Passage sur les activités voyages pour le reste de la carrière.

Voyages

Malheureusement, les mauvaises nouvelles sont légion en ce moment. Lors de l'audience sur l'évolution de la charge de travail des roulements de Marseille, la direction de l'établissement nous annonce qu'au-delà de ce que nous savions déjà concernant la suppression des TET entre MSC et NE, celle-ci prévoit également une forte perte de charge de travail sur l'axe TGV.

Voici ce qu'il ressort des échanges que nous avons eu :

Concernant le roulement 120:

La direction ne prévoit pas de transfert de charges NE du 160 vers le 120 de Marseille, mais seulement vers le 120 de Nice.

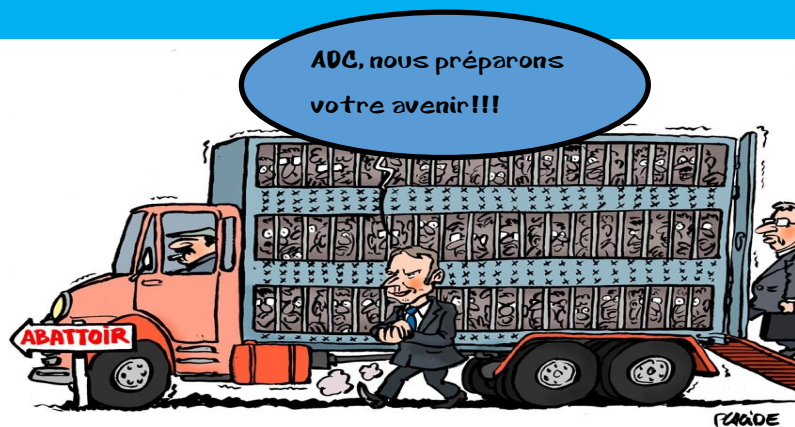
Conséquence : Perte de la connaissance NE au 120. Nous pourrions alors penser qu'il nous reste les TER sur l'axe LYON, mais là aussi de grosses inquiétudes subsistent quant à la pérennité à court ou moyen terme de celle-ci.

Mais également avec les annonces à répétition du gouvernement sur la suppression des TET sur la transversale sud-ouest. Nous craignons la suppression pure et simple de cette charge au cours de l'année 2017 voire 2018, remplacée par des rames TGV en lieu et place des TEOZ. Sans aucune garantie que cette charge soit dédiée à Marseille.

Concernant le roulement 100 :

La direction annonce une perte de charge de travail de 400 JS pour le roulement 100 de MSC.

Mais également, les Marseille-Lille auront pour origine Lyon, ce qui aura pour effet d'augmenter le nombre de trajets en voiture pour pouvoir conserver cette charge..... Bien sûr, si nous la conservons !!!!



Conclusion :

Bien évidemment, nous restons attentifs à l'évolution de la charge de travail et sur le devenir des roulements grandes lignes de Marseille afin de conserver au mieux un véritable déroulement de carrière pour l'ensemble des ADC.

Nous ferons le nécessaire pour conserver la charge TER sur l'axe Marseille LYON au roulement 120, mais également il faudra autoriser les ADC du 120 au matériel TGV pour pérenniser le roulement si les rames TEOZ sont remplacées par ce matériel.

SI NOUS NE FAISONS RIEN POUR CONSERVER CETTE CHARGE, NOUS FINIRONS CHEZ KÉOLYS OU TRANSDEV.

Se syndiquer à la CGT, c'est défendre notre avenir